# ECHOS DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité | N° 384 du 18 Juin 2020


Implantation des stations-service :

## Lomé mieux servie que l'intérieur du pays

P.6

Proposition de transition politique :

# Quand le Front Citoyen Togo Débout se trompe allègrement

P.3

Interdiction de célébration des fêtes traditionnelles pour cause de pandémie :

# Nostalgie des adeptes et énormes conséquences économiques

P.7

## L'adoption de l'Eco par l'UEMOA avant les autres pays de la CEDEAO pose problème et Buhari ne le cache pas

P.7

Evaluation du PASA :

## Fin ce jeudi de la mission de la Banque mondiale-Gouvernement togolais

P.6

CMJN

**Appui aux jeunes entrepreneurs :**

# Une plateforme de financement mise en place par le FAIEJ

***Le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) a officiellement lancé mardi dernier à Lomé, la plateforme numérique de financement des jeunes entrepreneurs togolais. Destinée à accompagner financièrement les petites et moyennes entreprises togolaises pour une bonne insertion socioprofessionnelle et un renforcement du secteur privé, cette plateforme numérique vise à prendre en charge les besoins en financement de nouveaux jeunes entrepreneurs togolais.***

Considéré comme l'un des volets phares de la politique d'emploi du Gouvernement togolais, la question de l'entrepreneuriat des jeunes reste au cœur des actions publiques. Ainsi, plusieurs mécanismes sont mis en place par les autorités du pays pour accompagner les petites et moyennes entreprises des jeunes. Parmi eux, l'on retient essentiellement le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) qui a déjà accordé des appuis financiers à plusieurs projets des jeunes pour le développement de leurs capacités entrepreneuriales. Cette semaine, le FAIEJ en vue de permettre à tous les jeunes entrepreneurs d'avoir accès plus facilement aux financements, a procédé au lancement d'une plateforme numérique de financement.

Cette initiative mise au point par le FAIEJ, a pour objectif de faciliter l'accès aux financements à tout entrepreneur togolais ayant des besoins réels en fond de roulement, ou à des crédits auprès des institutions financières partenaires du FAIEJ pour renforcer ses activités. Il s'agit donc d'un soutien financier qui va se faire sous forme de crédits de fonds de roulement payables sur 12 mois. En clair, il est question pour les premiers responsables de cette structure étatique de soutenir les jeunes entrepreneurs togolais qui éprouvent des difficultés de trésorerie en cette période de crise sanitaire doublée d'une crise économie inédite.

L'idée est de soutenir les jeunes togolais qui ont mis en place leurs propres structures. Selon la Directrice du FAIEJ, Sahouda Gbadamassi, les entreprises de jeunes qui constituent la cible des actions de la structure qu'elle dirige, contribuent de manière très significative à l'économie nationale. Et il est hors de question que leurs initiatives économiques ne soient pas suffisamment soutenues.

Selon les responsables de cette plateforme numérique, les premiers jeunes intéressés par cette offre, pourront s'inscrire et soumettre leur requête, à partir de ce mardi 23 juin jusqu'au 22 juillet prochain.

Le Gouvernement togolais qui mise sur la contribution du secteur privé pour mettre le pays sur la voie de l'émergence économique, ne veut pas lésiner sur les moyens pour accompagner les entreprises togolaises à émerger. Le secteur privé est appelé à devenir véritablement la locomotive du développement dans les prochaines années au Togo. A titre illustratif, le Plan National de Développement (PND 2018-2022) attend une contribution de deux tiers de son budget pour atteindre les résultats escomptés et combler toutes les attentes placées en lui. « Les entreprises togolaises doivent faire preuve de dynamisme et créer de l'emploi » avait déclaré le Vice président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), Rémy Moevi, au lancement de la semaine du secteur privé en novembre 2019.

Les financements du FAEIJ visent à améliorer la productivité et la compétitivité des jeunes entreprises togolaises pour en faire des leviers de croissance économique.

***Roger GBESSIA***

***Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.***

## NUMÉROS UTILES

| | |
|---|---|
| CHU Tokoin | 22 21 25 01 |
| CHU Campus | 22 25 77 68 |
| Commissariat Central | 22 25 47 39 |
| Sûreté Nationale | 22 21 28 71 |
| Sapeurs pompiers | 118 ou 22 21 67 06 |
| Gendarmerie | 172 ou 22 22 21 39 |
| Police secours | 117 |
| Renseignement | 119 |

**Lisez chaque semaine votre journal**

ECHOS DU PAYS

**l'information au coeur du développement**

## TOUR DE GARDE DES PHARMACIES
## DU 22 au 29 juin 2020

| | | |
|---|---|---|
| ***CENTRE*** | 46, Rue de la Gare (face SGGG) | 22 21 83 30 |
| ***SANTE*** | Près de NOPATO | 70 44 91 37 |
| ***AKOFA*** | Av. Maman N'Danida Amoutivé | 22 21 00 97 |
| ***N-D de MEDJ*** | Bd du 13 Janvier, Face Byblos | 22 35 20 02 |
| ***BON SAMARITAIN*** | BE PA de SOUZA/Hôpital de BE | 22 21 45 30 |
| ***HORIZON*** | Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers | 22 20 42 42 |
| ***HÔPITAL*** | Face Hôpital CHU-Tokoin | 22 20 08 08 |
| ***CAMPUS*** | Adewi | 22 21 56 32 |
| ***PROVIDENCE*** | Bd. Jean Paul II | 22 26 66 48 |
| ***UNIVERS - SANTE*** | Face à l'entrée du CHU-CAMPUS | 22 61 81 43 |
| ***INTERNATIONALE*** | Marché de Hedzranawoe «Asiyeye» | 22 26 89 94 |
| ***APOTHEKA*** | Face FTF, route de Kegué | 22 61 57 57 |
| ***RAOUDHA*** | Bd Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000 | 91 61 33 32 |
| ***PHARMACIE 2000*** | BE KPOTA près du Marché Dzifa | 22 70 01 69 |
| ***CHRIST ROI*** | Kagomé | 22 27 46 66 |
| ***ELI-BERECA*** | Adidogomé, Im. SIKOVIC face bureau de Poste | 99 91 13 42 |
| ***LA REFERENCE*** | Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba | 22 25 46 22 |
| ***BONTE*** | Wonyomé-Adidogomé face station Sanol | 93 95 80 78 |
| ***MAGNIFICAT*** | Rue la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe | 70 44 51 59 |
| ***JAHNAP*** | A côté de l'EPP Gakli, Djidjolé-Gakli | 22 51 22 86 |
| ***VIGUEUR*** | AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro | 22 51 63 30 |
| ***DELALI*** | En face de l'hôpital de Cacaveli | 93 64 53 72 |
| ***DES ROSES*** | Vakpossito, face entreprise de l'Union | 70 42 37 72 |
| ***APOLLON*** | Face complexe scolaire Makafui – Avédji | 70 41 01 07 |
| ***SOLIDARITE*** | Avédji-Vakpossito - Près Station Total Totsi | 22 50 37 07 |
| ***St MICHEL*** | Agoè entre la Brasserie BB et l'espace Télécom | 22 51 70 22 |
| ***St ESPRIT*** | Bretelle Agoè-Kégué, Face au CEG Agoè-Est | 70 40 29 06 |
| ***VITAS*** | Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest | 22 25 63 43 |
| ***NABINE*** | Sise à Agoè Anomé dit Plateau | 93 36 26 26 |
| ***ABRAHAM*** | Agoè-Logopé Kossigan | 22 50 10 00 |
| ***MAWUNYO*** | Agoè-Sogbossito, face de la station OANDO | 70 42 34 64 |
| ***TAKOE*** | Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) | 22 34 03 42 |
| ***SANGUERA*** | Près du Lycée de Sanguera | 70 42 80 80 |
| ***GANFAT*** | AGOE DALIKO près ( CAMP GP) | 22 55 08 15 |
| ***HYGEA*** | Face Lycée publique de Baguida | 99 27 36 36 |
| ***LE DESTIN*** | A côté de l'Agence ECOBANK Baguida | 70 41 15 41 |

ECHOS DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail: augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication
Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef
David SOKLOU

Equipe de rédaction
Augustin S., David S., Roger GBESSIA; Brel M., Simeau E., M. Mazé

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage
2000 exemplaires

**Proposition de transition politique :**

# Quand le Front Citoyen Togo Débout se trompe allègrement

***La politique fait toujours parler d'elle au Togo et ce ne sont pas des initiatives qui manquent au sein des partis politiques de l'opposition, ni des organisations de la société civile. Mais entre réchauffer une vieille idée au regard de ce qui se passe ailleurs dans des républiques sœurs, sans tenir compte de l'opportunité d'une quelconque proposition en fonction d'une situation politique qui ne prête pas le flan à une irréaliste idée, le Front Citoyen Togo Débout (FCTD), semble emporté la palme d'or.***

Mener une lutte politique qu'on soit d'un parti politique ou d'une organisation de la société civile, pour l'amélioration du bien-être des populations de son pays, a toujours été une lutte noble saluée par plus d'un par les concitoyens. Mais tout cela se fait sur la base des opportunités fondées sur l'environnement politique du présent et les rapports de forces crées. En effet, le Front Citoyen Togo Debout a cru devoir réchauffer la proposition de transition politique qu'elle a faite il y a deux ans, soit au lendemain des turbulences politiques de 2017 avec Tikpi Atchadam et tout ce qui s'en est suivi.

Bizarre, vraiment bizarre de voir le FCTD faire une telle proposition au lendemain de la présidentielle précédée auparavant des élections locales au Togo. Que comprendre de cette organisation de la société civile pourtant respectée ? De fait, une transition politique peut-elle être décrétée ? La réponse à cette question est sans aucun doute non. En l'état actuel de la situation politique du Togo, quel rapport de force permet au FCTD d'exiger une transition politique, qu'est-ce qui contraint selon le FCTD le pouvoir en place à accepter une certaine transition politique quand celui-ci a plutôt le vent en poupe.

Le pouvoir de Lomé peut-il accepter une transition politique après avoir affaibli l'ancien chef de file de l'opposition Jean Pierre Fabre ? Le pouvoir en place au Togo, a quoi à gagner en faisant une transition politique après avoir amener lentement mais surement Agbéyomé Kodjo avec la dynamique Monseigneur Kpodzro, à prouver aux yeux du monde son incapacité à convaincre et à monter sa propension à crier une victoire qui n'est assise sur aucune preuve matérielle ni une démonstration logique ? Qu'est-ce qui oblige le pouvoir togolais à accepter l'idée d'une transition politique après avoir organisé et gagner une élection présidentielle reconnue et saluée par la communauté internationale ? Un pouvoir qui s'en sort plus moins très bien dans un contexte de crise liée au terrorisme et doublée par la pandémie du coronavirus, peut-il avoir si peur pour accepter une transition politique, au nom de quel rapport de force en face ? De toutes ces interrogations, il ressort clairement que le FCTD n'a fait que du réchauffé pour servir, sans daigner se référer à la réalité du terrain. On comprend que les velléités liées à la situation sociopolitique au Mali avec le M5 qui a su créer un véritable bras de fer face à un pouvoir affaibli, suscite des envies sur la côte, mais comparer ces deux situations pouvait être assimilé à faire preuve d'une myopie politique. Les choses peuvent sembler se ressembler, mais attention, elles sont loin d'être les mêmes.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que soit c'est un aveu d'impuissance, soit c'est une erreur stratégique grave et notoire. Avant de faire une telle exigence au pouvoir, le Front Citoyen Togo Debout a encore du travail à faire. Maître Jean Dégli connu pour son engagement pour la démocratie et son franc parler est d'ailleurs monter au créneau en disant en substance ***: « … dire qu'il faut une transition et puis ceux qui sont en train de gouverner vont se lever et accepter cette transition, c'est utopique ».*** On voit bien que Me Jean Dégli un connaisseur de la situation politique du Togo et ancien ministre de la Justice de surcroît, l'explique si bien sans détour sur une radio de la place. Le défenseur des droits de l'homme et engagé dans la promotion de la démocratie et l'Etat de droit qu'est Me Jean Dégli, va plus loin dans ses analyses : ***« vous ne pouvez pas demander à un régime qui se sent fort, qui se sent conforté, qui se sent complètement à l'aise de faire une transition ».***

Le Front Citoyen Togo Débout se doit comme on le voit, de revoir sa copie, l'idée d'une transition politique n'est et ne peut être à l'ordre du jour en l'état actuel de la situation politique togolaise. Le penser est sans aucun doute un leurre. Les institutions politiques, notamment le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire sont bien en place. Ces institutions politiques qui fonctionnent, restent perfectibles, mais le Togo à l'heure où nombre de pays planchent sérieusement sur la relance de l'économie après cette pandémie du coronavirus, doit il plonger une fois de plus dans une quelconque transition et pour quel résultat ? Au demeurant, on peut être tenter de dire au nom de la maxime ''la nature a horreur du vide'' que la formation prochaine d'un nouveau gouvernement devrait couper court à ces types de spéculations sur fond de propositions inopinées.

***Augustin S.***

**Présidentielle du 22 février dernier :**

# La position affichée des évêques du Togo

La conférence des Evêques du Togo (CET) s'est prononcée encore une fois sur les questions d'actualité au Togo à travers sa deuxième session ordinaire de l'année du 16 au 19 juin dernier. Le point qui a retenu l'attention des Togolais, c'est la question politique comme d'habitude, les citoyens veulent toujours connaitre la position des évêques sur la chose politique au Togo. Les premiers responsables de l'église catholique au Togo ont condamné la situation dans laquelle l'élection présidentielle s'est déroulée le 22 février dernier. *« ….à l'image des autres élections qu'a connues notre Pays, celle de février 2020 a été marquée par de nombreuses irrégularités qui ont plongé le Togo dans un mouvement prévisible de contestations dès la proclamation des résultats. »* peut-on lire dans le communiqué qui a sanctionné les travaux de la CET. Cette position affichée et qui fait l'affaire de l'opposition est vivement critiquée par certains observateurs de la vie politique du Togo qui accusent le clergé togolais de prendre position. Pour d'autres cette manière de faire des évêques divise les acteurs politiques togolais alors qu'ils devraient plutôt aider ces acteurs à trouver les moyens de s'entendre sur le minimum au profit du peuple. Beaucoup se posent la question sur la pertinence de cette réaction par rapport à la présidentielle alors que la page de ce rendez-vous électoral est tournée depuis des mois. Le vainqueur du scrutin Faure Gnassingbé a même déjà prêté serment et entamé un nouveau mandat. Une partie de l'opinion estime que ces responsables de l'église catholique du Togo devraient tourner les yeux vers l'avenir pour voir comment organiser les élections au Togo pour que les résultats issus des urnes ne soient plus contestés au lieu de raviver la flamme des contestations des résultats de la dernière présidentielle. Mais le communiqué n'a pas passé sous silence ce qu'il y a lieu de faire pour un minimum de consensus sur l'organisation des scrutins. *« Sans une sérieuse réforme du cadre électoral en vue d'élections libres, transparentes, crédibles et paisibles, la démocratie ne peut pas réellement fleurir au Togo. De même, tant que la vie sociopolitique sera dominée par l'armée, que les pouvoirs législatif et judiciaire ne seront pas réellement indépendants ; tant que la corruption et l'impunité continueront de prospérer sur la terre de nos aïeux, les tensions ne pourront pas réellement s'apaiser. »* C'est vrai les évêques ont toujours invité les acteurs politiques à s'entendre sur ces préalables mais ils ne devraient pas baisser les bras dans ce travail combien difficile. C'est leur rôle et ils doivent changer de stratégie si ça ne marche toujours pas. Il revient aux prélats de voir par quels moyens amener les hommes politiques à aller vers le bien commun. Il y a la diplomatie de couloir où les choses se font sans trompette ni tambour qu'il faut explorer. En tant qu'hommes de Dieu ils doivent pouvoir réussir cette mission avec l'aide de l'Esprit Saint.

***Photo de famille de la Conférence des Evêques du Togo***

La Conférence des Evêques du Togo a vivement manifesté son indignation face à l'assassinat de certains citoyens, ce qui ne garantit pas une sécurité des populations selon eux. Dans son communiqué, la conférence a cité les exemples de ce père de famille Dodji Koutuwati abattu dans la nuit du 22 au 23 avril 2020 à Adakpamé, du Lieutenant-Colonel, Bitala Madjoulba Commandant de la Brigade d'Intervention Rapide (BIR), assassiné dans son bureau dans la nuit du 3 au 4 mai 2020 et le jeune Mohamed, laveur de voitures tué le 21 mai 2020 à Avédji par les forces de sécurité et de défense. Les évêques demandent que la lumière soit faite sur ces affaires. A chaque assassinat le gouvernement par l'intermédiaire du ministre de la sécurité annonce des enquêtes, que vraiment quelque chose soit fait pour situer les Togolais. Que les auteurs de ces actes soient sanctionnés pour non seulement apaiser les cœurs mais que d'autres assassins ne se prêtent plus à cet exercice. *« Les Evêques demandent que les enquêtes diligentées aboutissent et que les auteurs et commanditaires soient arrêtés, jugés et punis conformément aux lois en vigueur. De tels crimes offensent gravement le Créateur et Maître de toute vie »,* indique le communique de la CET. La crise sanitaire était également au menu de la deuxième session ordinaire de l'année de la Conférence des Evêques du Togo. Les évêques invitent les fidèles à prier pour que Dieu délivre le Togo de ce fléau. Pour une maitrise de la situation, ils invitent également le gouvernement et les autorités sanitaires à poursuivre les efforts déployés depuis le début de la crise. Ils rendent d'ailleurs grâce au Seigneur d'avoir épargné le pays des situations difficiles liées à cette pandémie. La CET souhaite la réouverture progressive des lieux de culte. A ce niveau tout le monde souhaite que des réflexions profondes soient menées avant toute réouverture. C'est une question de santé de tout le monde et rien ne devrait être fait au hasard. Actuellement dans certains pays la pandémie a refait surface à cause des décisions de ce genre. Le Togo devrait faire attention pour ne pas tomber dans ces travers.

***M. Mazé***

# COMMUNIQUE

La conférence internationale sur les entreprises sociales et la responsabilité sociale des entreprises (CIESRES-TOGO) s'organise les 29 et 30 juin 2020 en ligne. Au cours de cette rencontre qui sera à sa 3e édition, **Madame Victoire S. Tomegah Dogbé,** ministre du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse animera une table ronde sur la plateforme de l'Agence française de développement (AFD/ MOUVES). Ce rendez-vous verra la présence d'experts du secteur économique et de plusieurs participants (Chefs d'entreprises, décideurs publiques, partenaires aux développements, médias et acteurs de l'économie sociale et solidaire). Une interaction par visioconférence depuis la France, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Corée du sud, l'Egypte, les États-Unis, Maroc, la Suisse et le Togo. Entre autres animateurs, **Wilfrid Lauriano do Rego,** coordonnateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique, créé par Emmanuel Macron. Une structure chargée de revitaliser les relations entre la France et le continent, **Jean-Michel Severino,** président du conseil d'administration d'Ecobank International (EBI).

**Thème du panel : L'après COVID en Afrique /La stratégie gagnante de la transition inclusive, sociale et écologique**

Victoire S. Tomegah Dogbé abordera les succès enregistrés par le Togo en matière d'entrepreneuriat social. Elle précisera quels sont les leviers de l'Etat pour ouvrir les politiques d'avenir aux entreprises à impact au Togo et en Afrique.

La 3ème conférence est organisée en collaboration avec l'Ambassade des USA au Togo, le Groupe Ecobank ETI et le Gouvernement Togolais.

Webinar à suivre en direct le 29 juin 2020 à 15 heures (GMT) sur le http:// www.socialbusinessconference.org

Fait à Lomé le 22 juin 2020

La Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ)

## Projet de loi sur l'alimentation scolaire au Togo :

# Le programme adopté par l'Assemblée nationale

***Adopté par le Gouvernement togolais en Conseil des ministres, le projet de loi relatif à l'alimentation en milieu scolaire a été soumis hier mardi 23 juin 2020 au vote des élus du peuple. Ainsi, au cours de cette 7ème séance plénière de la première session ordinaire de l'année, les députés ont voté à l'unanimité ce projet de loi de l'exécutif togolais après avoir procédé à la discussion législative. L'adoption de cet ambitieux projet marque donc le pari des autorités togolaises à faire de l'alimentation scolaire, un levier pour atteindre la « faim zéro à l'école » d'une part et d'autre part pour accroitre le taux d'alphabétisation surtout en milieu rural et atteindre de meilleurs résultats scolaires, en étant absolument convaincu qu'enrayer la faim en milieu scolaire, c'est supprimer l'une des entraves fondamentales à la poursuite des études pour les enfants défavorisés.***

Le projet de loi relatif à l'alimentation scolaire au Togo adopté par le Gouvernement a obtenu mardi dernier le quitus des députés présents au cours de la 7ème séance plénière de la première session ordinaire de l'année. Le texte vise à poser les bases d'un développement optimal à travers la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel renforcé ; les conditions d'organisation sécurisée, de coordination et de supervision à respecter par tous les acteurs ; la mobilisation de toutes les parties prenantes y compris le secteur privé, la société civile et les partenaires internationaux. En clair, cette loi votée, permettra de consolider les acquis du programme des cantines scolaires initié par le Gouvernement depuis 2013 avec l'ambition d'élargir son taux de couverture nationale.

*Des élèves en train de manger un repas chaud*

Avec l'adoption de cette loi, le Gouvernement a donc l'occasion d'optimiser la contribution des différentes parties prenantes en vue d'accroitre la couverture et l'impact de l'alimentation scolaire sur le bien-être, l'éducation et la santé des élèves; de pérenniser le développement économique local, particulièrement celui des zones les plus vulnérables à travers les approvisionnements en produits locaux de proximité.

Avec cet ambitieux programme, l'exécutif togolais veut mettre un terme au problème d'abandon en milieu scolaire dû à la faim. « Le Gouvernement togolais entend, à travers ce vaste projet inscrit dans le Plan Sectoriel de l'Education, faciliter l'accès à l'école à tous les enfants, notamment ceux des écoles primaires et secondaires des zones déshéritées….Manger est l'un de nos besoins fondamentaux. Sans une alimentation correcte, nous ne pouvons pas être en bonne santé, ni en état de travailler, ni répondre à d'autres besoin » a martelé la Présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Djigbodi Tségan à l'issue du vote.

De son coté, la ministre du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse, s'est réjouie de l'onction des députés accordée à l'initiative du Gouvernement. « C'est un immense plaisir pour moi de prendre la parole pour vous exprimer ma profonde gratitude pour cet acte important que vous venez de poser en adoptant le projet de loi sur l'alimentation scolaire au profit des élèves de l'enseignement de base dans notre pays. Aujourd'hui, vous avez marqué votre engagement à permettre à chaque élève togolais de l'enseignement primaire d'accéder à une alimentation suffisante et nutritive, afin de mener une vie scolaire normale… » a affirmé Mme Victoire Tomégah-Dogbé, émissaire du Gouvernement à l'hémicycle.

En effet, l'alimentation scolaire constitue un des filets sociaux majeurs de la politique de protection sociale du Togo. Son intensification telle que préconisée par le Plan National de Développement (PND 2018-2022) contribuera à accélérer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en l'occurrence l'ODD 1 « Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde », l'ODD 2 « Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable », l'ODD3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge » et l'ODD 4 « Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ».

L'expérience au Togo en matière d'alimentation scolaire a repris depuis 2008 à travers le Projet de développement communautaire et de filets sociaux avec le financement de la Banque mondiale qui a atteint 13,7 milliards de francs CFA en 2019. Elle a été renforcée dès 2014 grâce au financement de l'Etat, soit au total 6 milliards de francs CFA et a enregistré des succès notables permettant ainsi de toucher 25% des élèves des zones les plus vulnérables.

Les premières évaluations d'impact effectuées sur la période 2008-2017 ont démontré que 60% à 75% des besoins quotidiens des enfants en termes d'alimentation sont couverts par les repas scolaires ; le taux de fréquentation scolaire a augmenté jusqu'à 9,4% comparé à 7% dans les zones non bénéficiaires ; l'inscription des filles a augmenté de 12,6% alors que ce taux est de 5,5% dans les écoles non bénéficiaires.

A ce jour il faut rappeler que, ce sont plus de 72,3 millions de repas chauds qui ont été distribués depuis 2008 grâce aux cantines scolaires installées dans 315 écoles primaires publiques du Togo. Une initiative qui est amplement appréciée dans les milieux ruraux du pays et qui devra donc connaitre un élargissement pour prendre en compte plus de bénéficiaires au cours des prochaines années.

***Kokou Amenti***

## Implantation des stations-service :

# Lomé mieux servie que l'intérieur du pays

Une implantation croissante et anarchique des stations-service est très remarquée dans la capitale togolaise et ses environs. Le secteur rapporte beaucoup d'argent et depuis quelques années des hommes d'affaire s'y sont lancés. Quel que soit l'endroit où la station est implantée, elle fait toujours des recettes parce que le carburant est l'un des produits les plus importants dans l'économie. Dans les transports, c'est l'élément fondamental parce que si ce liquide inflammable n'existe pas, il n'y aura pas de déplacement sur de longues distances. Les engins à 2 ou à 4 roues ne se déplacent pas sans carburant et cela fait que les stations-service se multiplient tous les jours. Le mal c'est qu'elles sont implantées beaucoup plus dans la capitale au détriment de l'intérieur du pays. Les stations sont installées partout et on a comme impression qu'aucune étude ne se fait au préalable. Elles sont construites parfois même au milieu des habitations. Tout se passe comme si les promoteurs ne se soucient guère des dangers que courent les populations environnantes. Alors qu'en cas d'incendie par exemple ce sera une catastrophe comme on en voit ailleurs. Une fois que les promoteurs mobilisent les fonds pour installer leurs sociétés, ils ne se soucient plus de tout ce qui peut constituer une difficulté pour les populations. S'agissant des ressources humaines pour les emplois, les stations-service n'ont point besoin de diplômés particuliers, elles embauchent de jeunes, généralement sans qualifications précises qui travaillent en plusieurs équipes. Il est souvent ouvert des boutiques au sein de ces stations où tout genre de produit est vendu, une autre source de revenu. Il n'y a pratiquement pas de concurrence entre ces stations parfois installées seulement à quelque mettre l'une de l'autre. Ceci parce que le prix à la pompe demeure unique partout quel qu'en soit le nombre de prestataires. Pour que cette activité libérale puisse contribuer réellement au développement économique et social du pays, générer des emplois durables et épargner aux populations riveraines des risques importants, il serait bon que l'Etat intervienne pour mettre de l'ordre. Et c'est ce que les pouvoirs publics veulent faire avec la sortie sur le terrain la semaine dernière du ministre en charge de l'environnement David Wonou Oladokoun. Il a mis fin à la délivrance des certificats de conformité environnementale sans aucun suivi préalable. Le ministre après sa sortie a déploré la proximité des stations-services surtout à Lomé, qui ne respectent aucune mesure de distanciation. « *Il faut envisager au-delà de ces implantations, l'aspect sécuritaire, car si un incendie se produit dans ces conditions, cela engendrera inévitablement une catastrophe* », a déclaré le ministre Oladokoun. Il est ainsi nécessaire, selon lui, d'exiger un minimum de distance entre les infrastructures. « *Au Burkina ou au Cameroun par exemple, il faut au minimum 500 mètres entre deux stations, mesurables à partir des extrémités adjacentes* ». Il faut dire qu'au Togo, pour démarrer la construction d'une station-service, il faut préalablement avoir un certificat de conformité environnementale, auquel se joindront des recommandations du ministère et des engagements pour le respect des normes. Désormais le ministère de l'environnement suspend ces démarches en attendant de voir clair dans le secteur. Des démarches doivent être entreprises pour voir les dispositions mises en place par les stations-service installées non loin des habitations pour protéger les populations en cas d'incendie.

*Une station de service*

Lomé et ses environs regorgent de beaucoup de stations-service au détriment des villes de l'intérieur où les stations d'essence se font rares. Certaines sociétés font l'effort d'en implanter mais à côté, d'autres se concentrent uniquement à Lomé. Cela fait que dans certaines villes et villages au Togo, les consommateurs se rabattent sur le carburant frelaté souvent commandé du Nigéria, du Bénin ou encore du Ghana alors que celui-ci est interdit. Même des mini-stations n'existent pas. La lutte contre le carburant frelaté devait passer également par l'obligation aux promoteurs de stations-service à s'installer à l'intérieur du pays. Lorsque les stations d'essence seront implantées partout sur le territoire national, les vendeurs du carburant illicite cesseront leur activité très risquée. Si dans un milieu reculé les usagers ne peuvent pas trouver une station d'essence pour s'approvisionner en carburant, ils ne peuvent qu'utiliser le frelaté. Dans ces conditions il serait difficile de mener un combat contre cette activité illicite. Les services en charge de la délivrance des certificats de conformité environnementale pour l'installation des stations-service doivent revoir les conditions de demande. Ce serait très bien que ces conditions soient souples pour tous ceux qui voudront bien installer leurs stations dans les villes et villages où il manque encore des stations-service. Il revient également à l'Etat de mettre en place des structures de vente de carburant dans les zones où il est difficile d'en trouver.

***M. Mazé***

## Evaluation du PASA :

# Fin ce jeudi de la mission de la Banque mondiale-Gouvernement togolais

***Démarrée depuis lundi 22 juin à Lomé, la mission conjointe d'évaluation de la Banque mondiale et du Gouvernement togolais sur le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) prend fin ce jeudi. Quatorzième du genre, cette mission a permis aux experts d'examiner l'état d'exécution des principales composantes du financement additionnel du PASA et de formuler des recommandations pour la mise en œuvre des activités.***

En effet, dans le cadre de sa politique agricole, le Gouvernement togolais a élaboré plusieurs projets et a obtenu des financements auprès de ses partenaires techniques et financiers pour leur mise en œuvre. C'est dans ce chapitre que des projets tels que le PNIASA, le PADAT, le PPAAO et bien entendu le PASA (Projet d'Appui au Secteur Agricole).

Lancé depuis 2012, le PASA a connu deux phases d'exécution dont la première dénommée « la phase initiale » a été déroulée entre 2011 et 2017 avec d'importants résultats positifs engendrés qui ont débouché sur une seconde phase appelée « la phase additionnelle » étalée sur la période 2017-2020. Cette semaine, les experts de la Banque mondiale sont dans la capitale togolaise pour une mission conjointe d'évaluation avec le Gouvernement sur la mise en œuvre du projet. Une quatorzième mission du genre dont la précédente, la treizième s'est déroulée du 03 au 07 juin 2019.

L'objectif principal du projet est de réhabiliter et de renforcer des capacités productives des bénéficiaires dans les filières sélectionnées et de favoriser un environnement institutionnel propice au développement du secteur agricole au Togo. C'est ainsi qu'il a soutenu le développement des cultures vivrières stratégiques telles que le maïs, le riz, le manioc et l'igname tout comme les cultures d'exportation telles que le café, le cacao, et le coton. Il s'est également investi dans l'amélioration de la productivité des productions halieutiques continentales et l'accompagnement du sous secteur de l'élevage, à travers notamment un appui à l'élevage traditionnel de volailles et de petits ruminants suivi de la promotion de l'élevage commercial. Plus de 150.000 agriculteurs, 80.000 éleveurs, 4700 pêcheurs, 33.000 acteurs de sous-projets innovants et 26.000 acteurs dans le volet nutrition ont été impactés.

Par ailleurs, le PASA a impulsé un nouveau dynamisme dans la transformation des produits agricoles au Togo à travers son modèle de financement dénommé le fond compétitif. Ce fond a permis le développement de plusieurs initiatives privées au rang de l'entrepreneuriat. Aussi, les filières de soja, riz, manioc, miel, arachide, miel, et ananas ont été revalorisées grâce aux modèles novateur de mise en marché à l'instar des entreprises de services et organisations des producteurs (ESOP), promues par le PASA. En plus, le PASA dans son déroulement a accordé une priorité aux questions du genre, de la nutrition, du changement climatique et de l'engagement citoyen.

Grace aux financements du PASA, beaucoup de jeunes entrepreneurs togolais se sont lancés dans la transformation des produits agricoles. Aujourd'hui, ils sont nombreux, ces jeunes qui vivent des retombées de leurs initiatives. Des entreprises de production des jus de fruits (transformation des fruits d'ananas, de mangues etc.…), des entreprises de transformation de la tomate fraiche, sans oublier la transformation des épices sont entre autres prouesses réalisées par les jeunes entrepreneurs togolais à travers l'accompagnement financier et technique du PASA.

***Roger GBESSIA***

## Impact économique de Covid-19 au Togo :

# Le FNFI soutient les microfinances partenaires

***En difficulté pendant la crise sanitaire liée à la covid-19, les institutions de microfinance partenaires du Fond National de la Finance Inclusive bénéficient de l'accompagnement de ce fond mis en place par le Gouvernement togolais. Une bonification « exceptionnelle » leur est accordée en vue de renforcer leurs capacités à mieux répondre aux sollicitations de leur clientèle pendant cette période de pandémie marquée par la mévente, les difficultés de solvabilité des clients, le retrait des épargnes, bref une crise économique inédite. Une bonne nouvelle pour les institutions bénéficiaires et leurs clientèles.***

*Des bénéficiaires des produits FNFI en liesse (archives)*

Les structures de microfinance partenaires du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) peuvent pousser un ouf de soulagement. En effet, mises en difficulté par la crise sanitaire qui secoue le monde entier et dont le Togo n'est pas épargné, ces établissements financiers viennent d'avoir un appui de la part de leur partenaire. Une bonification du FNFI leur accordée. Une bonification qui se traduit d'une part par une baisse de 1% sur le taux d'intérêt, et une augmentation de 1% des frais de gestion sur les réalisations de tous les produits du Fond, et surtout par des mises à disposition des ressources financières. A travers cette mesure d'accompagnement, le Fonds National de la Finance Inclusive veut faciliter l'accès des institutions de microfinance aux ressources financières à moindre cout et amoindrir les charges supplémentaires. Ces nouvelles mesures visent fondamentalement à desserrer l'étau financier autour de ces partenaires en ces moments de difficultés économiques de leurs clientèles liées à la pandémie actuelle.

Sont spécifiquement concernées, neuf institutions de microfinance qui, en dépit de la situation sanitaire compliquée, ont poursuivi sans relâche leurs activités d'octroi de crédits en développant des dispositifs adéquats. En effet, pendant cette période de crise sanitaire, les activités économiques sont profondément touchées par une crise de mévente, une baisse des chiffres d'affaires et l'effondrement du pouvoir d'achat des acteurs du secteur privé. C'est ainsi que beaucoup d'institutions de microfinance sont devenues réticentes à accorder de nouveaux crédits à leurs clients, convaincues certainement de la baisse d'activités qui sévit dans le pays à l'instar des autres pays.

Néanmoins, certaines structures de la place, malgré la situation économique difficile, n'ont pas arrêté d'accorder des crédits à leurs clients. Au contraire, ils ont su développer des systèmes de prêts pour accompagner leurs abonnés. Ces microfinances qui sont quelques unes des partenaires du FNFI. Avec cet appui, elles pourront encore mieux accompagner leurs clients.

Pour rappel, le FNFI a octroyé plus de 91 milliards de francs CFA de crédits en 6 ans d'activités. Pour le premier trimestre de cette année 2020, le Fonds a débloqué la bagatelle somme de 260 millions de francs CFA au profit de ses bénéficiaires. En 2019, le Fonds a produit de bons résultats en termes de mise à disposition des ressources au profit des bénéficiaires. Ces résultats qui ont été possibles grâce à « la grande adaptabilité et la flexibilité dont fait preuve la Direction Générale, que ce soit dans la prise de décisions stratégiques et inclusives avec les partenaires de services financiers ou dans la mise en place de suivi ».

Jusqu'en mars 2020, le FNFI enregistrait au total 1.314.598 bénéficiaires. Les fonds alloués par le FNFI aux populations sont dissimulés en différents produits destinés à soutenir les activités de certains secteurs d'activités. C'est ainsi que des artisans, des agriculteurs, des commerçants et bien d'autres sont les cibles privilégiées du Fonds.

***Kokou Amenti***

**Interdiction de célébration des fêtes traditionnelles pour cause de pandémie :**

# Nostalgie des adeptes et énormes conséquences économiques

Les fêtes traditionnelles connaissent une situation particulière cette année au Togo. A cause de la pandémie au coronavirus, elles sont toutes mises en berne. Les ministres en charge de la culture et de l'administration territoriale à travers un communiqué conjoint ont interdit les regroupements pour la célébration des fêtes traditionnelles jusqu'à nouvel ordre. Le communiqué rappelle que les mesures gouvernementales concernant les regroupements de personnes dans le cadre de la lutte anti-Covid-19 sont toujours en vigueur. Cette situation est lourde de conséquences pour la tradition parce que ces fêtes sont une occasion de rencontres avec les mânes des ancêtres. C'est à ces occasions que les dieux sont implorés pour la protection de la communauté. Ce sont des cérémonies très importantes qui se font chaque année et qui sont ancrées dans les habitudes. Les fêtes traditionnelles sont des occasions de retour à la source pour recevoir la bénédiction ancestrale à travers des rites. Les fils et filles du milieu se donnent rendez-vous lors de ces fêtes traditionnelles également pour réfléchir sur l'avenir de la localité. Sur les programmes du déroulement de certaines fêtes, il est toujours mentionné une journée de réflexion. Des mois durant les natifs se préparent pour retourner au bercail avec les familles. Les enfants profitent pour connaitre les membres de la famille et sympathiser avec les grands parents et connaitre en même temps la tradition et le lieu dont est issu le papa ou la maman. Lorsqu'il y a un problème dans la famille c'est au cours de ces retrouvailles qu'on le gère. S'il y avait mésentente entre deux familles c'est également le moment de faire la paix. Ce sont de très grands rendez-vous annuels que personne ne veut rater sans prétexte valable. Tout cela n'existera pas cette année. On ne verra pas les dépositaires des us et coutumes expliquer le pourquoi tel ou telle chose. On ne verra pas les danses traditionnelles dans les différentes localités du pays, bref la richesse culturelle du Togo depuis Dapaong jusqu'à Lomé. Ce sera une tristesse totale pour les adeptes de ces rites cette année. Ailleurs c'est comme le ciel est en train de tomber sur la terre et certains n'hésiteront pas à qualifier cette année de « mauvaise année ». Il faut dire que chaque ville du Togo a sa fête traditionnelle qui constitue un moment de retrouvailles des natifs. Le mois d'août et de septembre sont des moments de la fête des ignames dans plusieurs localités au Togo. Des moments de sacrifice pour rendre hommages aux ancêtres et demander leur faveur avant de consommer les prémices. Il n'y aura pas Evala, Akpéma et Kondona dans la Kozah, la Prise de la pierre sacrée dans les Lacs, Ayizan dans le Zio, la fête des Ignames qui se déroule dans plusieurs préfectures, Agbogbozan dans le Haho, Tingban-Paab dans le Tône, ainsi que toutes les festivités traditionnelles qui se déroulent annuellement dans cette seconde moitié de l'année sur le territoire national. Mais « *Les différents rites seront exclusivement réalisés dans chacune des familles concernées par l'édition 2020 des cérémonies ancestrales* », selon le communiqué conjoint qui insiste sur le strict respect des mesures barrières au cours de ces rites.

***Une danse traditionnelle***

Au-delà de la nostalgie que l'annulation de toutes ces fêtes va créer chez les adeptes, les conséquences économiques sont incommensurables. Ces fêtes traditionnelles sont une occasion d'affaire pour surtout les autochtones. L'arrivée des populations pour la fête crée une richesse pour la localité. Sur le plan commercial, beaucoup de choses soit du milieu soit importées sont vendus sur place. Les lieux de fête sont transformés en véritables marchés d'occasion où tout se vend. Les Evala dans la préfecture de la Kozah par exemple font des chiffres d'affaire à beaucoup de personnes. La boisson locale tchouk coule à flot. La viande du port vendue sur les différents terrains de lutte peut être évaluée à des milliers de kilos. Cela fait de l'argent aux autochtones et fait reculer la pauvreté un tant soit peu dans le milieu. Les hôtels sont fortement sollicités et les emplois se créent immédiatement. Même si ce n'est pas sur une longue durée, les populations profitent au maximum. Les sociétés se rendent visibles à travers ces fêtes et profitent pour liquider les produits. La fête traditionnelle Evala dans la Kozah draine de milliers de touristes qui passent toute une semaine dans la préfecture, ce qui fait de l'argent aux hôtels et autres lieux de résidence. Les fêtes traditionnelles sont une véritable industrie au Togo. Il existe au cours de ces rencontres un brassage de culture, les uns et les autres se découvrent. Cette décision du gouvernement doit être bien expliquée aux acteurs concernés par les cérémonies traditionnelles dans chaque localité. Les communautés à la base doivent comprendre pourquoi le gouvernement est amené à prendre cette décision. C'est tout simplement pour éviter la propagation de la maladie. Ce n'est la faute à personne, c'est une situation imprévisible qui est arrivée. Il revient aux cadres des différentes localités d'apporter l'information aux populations.

***M. Mazé***

***«Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de répentance, de pardon et de réconciliation».***

**Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan**

# BREVES

## Le policier responsable de l'assassinat de Mohamed, bientôt devant la cour d'assisses

Les choses semblent ben évoluer dans l'affaire du jeune Mohamed tué le 23 mai dernier soit il y a un mois, par un policier à Avédji Sun-City. Un mandat de comparution à la cour d'assises a été donné ce mardi 23 juin 2020 au policier qui a abattu le jeune selon les dernières informations. Avec cette nouvelle, le ministre en charge de la sécurité et de la protection civile le général Yark Damehame déjoue tout ce qui était dit quant à l'issue de l'enquête autour de cette affaire, au grand bonheur des togolais. Comme quoi, les choses peuvent mieux évoluer, advienne que pourra.

## L'adoption de l'Eco par l'UEMOA avant les autres pays de la CEDEAO pose problème et Buhari ne le cache pas

Le débat autour de la disparition du franc cefa et de son remplacement par l'Eco refait surface. On sait bien la position du président nigérian au sujet de la volonté des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) de vouloir adopter l'Eco comme monnaie en remplacement du franc cfa, en attendant l'entrée d'autres pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Selon Buhari en effet : ***« cela me donne un sentiment de malaise que la zone UEMOA souhaite reprendre l'Eco en remplacement de son franc cfa, avant les autres Etats membres de la CEDEAO… nous ne pouvons pas nous ridiculiser en entrant dans une union pour se désintégrer potentiellement au plus tôt lorsque nous y entrons. Nous devons être clairs et sans équivoque sur notre position concernant ce processus. Nous devons respecter le processus convenu pour atteindre notre objectif collectif tout en nous traitant les uns les autres avec le plus grand respect. Sans cela, nos ambitions pour une union monétaire stratégique en tant que bloc de la CEDEAO pourrait très bien être sérieusement menacée »***. On voit bien que cette situation devient compliquée et les Chefs d'Etat des pays de l'UEMOA devront s'entendre avec leurs homologues des pays non membres de l'UEMOA mais membres comme eux de la CEDEAO, car cette affaire est sérieuse pour la viabilité de l'Eco et pour espérer que l'Eco ne soit pas un franc cfa bis.

En la matière, l'économiste togolais Kako Nouboukpo est connu pour son expertise, mais aussi pour son aversion envers le franc cfa, et il partage justement la position du président Nigérian Buhari. Pour lui, le président Buhari a raison de poser le problème surtout en ce qui concerne les modalités concrètes de création de l'Eco. Le respect des critères étant jusque là un point crucial, or sur ce point, seul le Togo respecte les critères d'entrée dans l'Eco au sein du grand espace économique qu'est la CEDEAO. L'économiste Kako Nouboukpo compte pour sa part, organiser dans les prochains jours, les états généraux de l'Eco, sans doute que certains panels plancheront sur la question afin de proposer des pistes de solutions. Mais entre les solutions d'économistes et les calculs des politiques, il existe une bonne marge de manœuvre. Puisse les dirigeants de la CEDEAO s'entendre pour l'essor de l'espace communautaire.

***Augustin S.***

Chers Opérateurs économiques, la patente est **désormais supprimée (0 fcfa)** pour vos deux premières années d'exercice.

Office Togolais des Recettes - OTR